

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

(Pour la Minerve.)

ESSAI D'ÉLÉGIE

SUR LA MORT DE L'ILLUSTRE ET VÉNÉRABLE ÉVÊQUE DE NANCY.

Ciel ! que vois-je ? un tombeau, des légions d'enfants,
 Tout comme autant d'anges fidèles
 Qui l'ombrageraient de leurs ailes,
 L'entourent de regrets, de sanglots incessants !
 C'est l'innocence en pleurs, présentant sa prière,
 Agenouillée auprès d'une urne funéraire.
 Petits infortunés ! pour eux plus de bonheur !
 Ils ont perdu leur père et leur libérateur,
 Leur larmes vont couler sur sa froide poussière !...
 Mais paraissent-ils seuls soupirer leur malheur ?
 Non ! un triste spectacle à mes yeux s'offre encore.
 Je vois, du couchant à l'aurore,
 De tous les points de l'univers,
 Cent tribus, cent peuples divers
 Redemander au ciel, dans leur douleur profonde,
 Cet apôtre des nations,
 Dont le sublime élan, les prédications,
 L'entraînement puissant, la parole féconde
 Avaient régénéré le monde,
 En le comblant toujours de bénédictions !
 Longtemps, il s'en montra la lumière brillante.
 Mais trop tôt elle est expirante !
 Après avoir partout fait luire un jour nouveau,
 Sa dernière lueur, comme un pâle flambeau
 Qui perce de la nuit l'obscurité croissante
 Et ne laisse, enfin, plus que sa mèche fumante,
 Vient s'éteindre sur un tombeau....

Sur cette porte irréparable,
 Ah ! ce n'est pas assez que l'innocence en pleurs,
 Que l'univers en deuil exhale ses douleurs ;
 Sion, comme Raphel, se montre inconsolable !
 Elle pleure un pontife illustre et vénérable,
 La gloire de l'épiscopat,
 La colonne du sanctuaire,
 Le héraut de la foi, son dévoué soldat,
 La défendant toujours et par toute la terre :
 Le monde est plein des fruits de son apostolat,
 O France ! son berceau, son heureuse patrie !
 Prête-moi tes crayons, prête-moi ton génie,
 Pour tracer les regrets, les inimes douleurs
 Que son trop prompt trépas laisse dans tous les cœurs.
 Mais pourquoi les tracer, quand l'écho des deux mondes
 Va répéter partout nos douleurs si profondes ;
 Ah ! plutôt, redis-nous ces immortels travaux,
 Ses conquêtes évangéliques,
 Les miracles toujours nouveaux
 De ses courses apostoliques.
 Plus fortuné, plus grand qu'Alexandre et César,
 C'est l'univers entier qu'il enchaîne à son char,
 L'ombre de ses lauriers couvre la terre entière !...
 Athlète infatigable, ennemi du repos,
 Avidé de combats nouveaux,
 Toujours impatient de fournir sa carrière :
 Ce feu qui le consume et qu'il dérobe aux cieux,
 Moderne Prométhée il le porte en tous lieux,
 Il veut en embrâser l'un et l'autre hémisphère,
 Et partout faire des heureux,
 Et qui pourrait le suivre en ses vastes conquêtes
 Bravant des éléments les écueils, les tempêtes,
 Dans un nouvel essor, dans son vol généreux,
 Après avoir tout fait pour sa belle patrie,
 L'Europe ne pouvant satisfaire ses vœux,
 Il s'exile, il s'arrache à sa terre chérie,

Bientôt il pénètre en Asie,
 Apôtre et pèlerin, il est dans les saints lieux.
 En foule, avec respect, en baise la poussière,
 Il est au comble de ses vœux !
 Enfin, il touche au but de sa carrière !
 Avec quels doux transports il voit Jérusalem,
 Et l'étable de Bethléem !
 Et les bords du Jourdain et le Mont du Calvaire ?
 L'aspect du tombeau du Sauveur
 A retrempe surtout son pieux ministère,
 Ses vœux sont accomplis. Au comble du bonheur,
 Tout brûlant, embrasé d'une nouvelle ardeur,
 Il a traversé l'Atlantique,
 Bientôt il apparaît aux bords de l'Amérique.
 Terre vierge pour lui, théâtre aussi nouveau,
 Son zèle y va briller et plus vif et plus beau.
 Mais lui, croit-il fouler des rives étrangères ?
 Non ! non ! il se retrouve au milieu de ses frères,
 Par la religion, le langage et les mœurs,
 Par l'hospitalité, le noble élan des cœurs !
 Il devra triompher... il triomphe d'avance,
 Il parle... tout fléchit à sa mâle éloquence,
 Il vient des bords de l'univers
 Chercher la brebis égarée..
 Il la poursuit... il l'a trouvée...
 Ses triomphes nombreux et ses succès divers
 Ont réjoui le ciel, fait trembler les enfers,
 Terre des Canadas il l'a régénérée !
 Redouté de l'impie, adoré du chrétien,
 Délices des vieillards et de l'adolescence,
 L'ami, le protecteur de l'innocente enfance,
 Comme l'apôtre il passe, en opérant le bien !
 O vous, anciens héros, tant vantés par l'histoire,
 Toi vainqueur de ces derniers temps,
 Que sont tous vos exploits, vos succès triomphants,
 Follement comparés à sa sainte victoire ?
 Que vos faits sont petits ! que pâle est votre gloire !
 Votre triomphe près du sien
 Tout grand qu'il fût, ressemble à l'astre à son déclin.
 O héros ! sortez donc du temple de mémoire,
 Aujourd'hui, faites place à ce héros-chrétien !
 Que vos mains profanes, cruelles
 Se gardent de souiller les palmes immortelles
 Et les lauriers sacrés qu'il porte dans sa main !
 Voyez quels monuments signalent sa victoire !
 Voyez quels souvenirs attestent sa mémoire !
 Monuments, souvenirs dignes d'un cœur chrétien,
 Tel qu'à tout l'univers parut toujours le sien.
 Quel lieu n'a pas atteint son pieux ministère ?
 Colombe, s'il lui plaît de raser cette terre,
 Aigle aussi, quelque fois, dans son vol généreux,
 Il monte, il plane dans les cieux,
 Pénètre au séjour du tonnerre...
 Voyez comme il s'élève au pic du Saint Hilaire !
 Mont profane, autrefois, dont il a su refaire
 Les tristes et grossiers destins !
 Fais resplendir la croix qui domine ta crête,
 Le diadème saint qui couronne ta tête ;
 Et dis-nous : oui ! voilà l'ouvrage de ses mains !
 Qui pourrait mieux que toi rappeler son passage,
 Ses travaux glorieux sur notre heureuse plage ?
 Les dire avec triomphe, aux bords les plus lointains ?
 Oui ! ton saint monument, avec orgueil proclame,
 Les sublimes pensées, les élans de son âme !
 Éternise surtout ses généreux bienfaits.
 Ces bienfaits... pourrions-nous les oublier jamais,

Alors que la croix colo-sale
Luit sur le Saint-Laurent, sur notre capitale,
Comme un phare pieux, un brillant étendard
Qui fixe, tour-à-tour, le cœur et le regard ?
Que ta lueur encore, franchissant nos montagnes,
Réflète ses rayons jusque sur nos campagnes.
Pour nous dire aus-i là qu'il porta ses bienfaits,
Que le chaume accueille cet ange de la paix !
Non, quand de ses succès la croix est le symbole,
Tant qu'elle brillera sur la crête du Mont,
Comme elle brille à Rome, au haut du Capitole :
Toujours nous chérirons ton nom,
Illustre De Forbin Janson...
Nous rappeler ce nom, si cher à nos rivages.
Tes sublimes bienfaits, sur nos heureuses plages,
À la sainte religion,
Autant qu'à ses lois immortelles,
C'est jurer de rester fidèles,
De nous montrer, dans tous les tems,
Tes disciples chéris, et tes dignes enfans !
Mais, hélas ! tu n'es plus... souvenir plein de larmes !
Au pied d'un monument si beau,
En mourant, que n'as-tu demandé ton tombeau ?
À nos douleurs, du moins, nous trouverions des charmes...
Parmi nous tu daignas exprimer ce désir...
Le Ciel n'a pas voulu, sans doute, l'accomplir,
Ni priver ta belle patrie
De ta dépouille auguste et justement chérie.
Il faut, sans murmurer et nous taire et gémir !
Sept villes autrefois, au rapport de l'histoire,
D'Homère, tour-à-tour, reclamaient le berceau,
Aujourd'hui, quelle ville, et même quel hameau,
Ne se disputeraient la gloire
De te procurer un tombeau ?
Un héros exilé sur un rocher sauvage,
Héros tyran, fléau de ce pauvre univers,
Expire bientôt dans les fers...
Sa tombe solitaire attri-te le rivage,
Ses compagnons d'exil seuls lui rendent hommage...
Mais l'étranger ému d'un dévouement si beau,
Bientôt accourt aussi, s'empresse de se rendre,
Pour donner des pleurs à sa cendre
Et quelques fleurs à son tombeau.
Toi que la grâce eût mis au nombre de ses sages,
Toi que Rome, aujourd'hui, compte au rang des héros
Qui vont porter son nom aux plus lointains rivages
Régéné-és par leurs travaux :
Pontife révé-é, si longtemps des deux mondes
Et l'oracle et le bienfaiteur,
Ne mérites-tu pas un plus insigne honneur.
Des regrets plus amers, des douleurs plus profondes !
Mais qu'importe où gît ton tombeau ?
Qu'importe où repose ta cendre ?
Nous t'en devons pas moins un hommage nouveau ?
En esprit tu verras tous les chrétiens s'y rendre,
Pour l'offrir les derniers tributs
Qu'exigeaient tes bienfaits, tes sublimes vertus !

15 Sept. 1844.

SEANCE SOLENNELLE DE L'ACADEMIE FRANCAISE.

L'Académie française a tenu au mois dernier sa séance annuelle pour la distribution du prix d'éloquence et des prix de vertu. La réunion était nombreuse et brillante, mais elle laissait deviner pourtant l'absence du beau monde parisien, qui préfère l'air des champs à l'atmosphère épaisse de l'Institut.

La séance était présidée par M. Scribe, directeur de l'Académie. M. Villemain, en sa qualité de secrétaire perpétuel, a fait le rapport sur les concours, et à la manière dont il s'en est acquitté, on a pu juger qu'il avait encore pour les succès académiques toute l'ambition et toute l'ardeur de sa première jeunesse. Ce n'est pas seulement reconnaissance de sa part pour cette maternelle Académie, dans le sein de laquelle est éclos sa jeune gloire littéraire, c'est un dévouement qu'il se donne pour les tristes défaites qui l'humilient ailleurs. Il répare à la tribune académique les brèches faites à son éloquence dans les deux Chambres. M. Villemain n'est éloquent que lorsqu'il parle seul et que personne ne lui répond. Ce n'est pas le ministre.

Nous osons médire de l'éloquence de M. Villemain, et pourtant elle nous a été d'avec et favorable. Pas la plus petite allusion malicieuse contre les Jésuites, bien que Voltaire fût en question, et que le nom de Fribourg se soit présenté deux ou trois fois dans son rapport, à l'occasion du P. Girard, religieux français de cette ville, dont l'Académie a couronné un ouvrage justement célèbre, intitulé : *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*. Nous avons applaudi avec bonheur à l'éloge que M. Villemain a fait de cet ouvrage et de son auteur, et nous le félicitons volontiers de ses idées saines et élevées que nous lui avons entendu exprimer sur la nécessité de ramener tout, dans l'enseignement, à l'idée de Dieu, si nous n'avions craint d'être forcés à nous rétracter demain.

Nous pensions même qu'il n'aurait pas attendu la fin de la séance sans se démentir, et qu'appelé à rendre compte du concours d'éloquence dont le sujet était un *Discours sur Voltaire*, il profiterait de l'occasion, comme il lui arriva trop souvent, de débiter la première moitié de son travail par la seconde. Mais il faut le dire : M. le secré-

taire perpétuel a senti l'écueil et l'a évité, ou du moins l'a tourné avec habileté. Il s'est souvenu, heureusement, des leçons du professeur, et ne les a point démenties. Ce n'est pas que son jugement ait été net et explicite, il y a toujours à côté du mot qui blâme le mot qui loue ; mais jamais, peut-être, il n'a fait la part du blâme plus grande, ni celle de l'éloge plus petite. La rapidité avec laquelle il a analysé le concours d'éloquence, et la critique sévère qu'il a faite de discours couronnés, ont dû surprendre l'auditoire. Il a été évident pour tout le monde qu'il ne voulait point se porter garant des appréciations de l'auteur, et qu'il ne faisait même de son discours, comme œuvre d'art, qu'une très-médiocre estime. Malgré le laconisme dans lequel nous l'approuvons de s'être réformé, M. Villemain aurait dû cependant nous faire connaître le résultat général du concours, et l'esprit qui y dominait. Mais le silence était prudent pour un homme qui ne veut point trop se compromettre. Comment avouer que presque tous les travaux adressés à l'Académie, à l'exception de deux ou trois auxquels on s'est empressé d'accorder tous les honneurs académiques, étaient des critiques sévères du patriarcat de Ferny, et des protestations énergiques contre sa philosophie.

Le discours couronné est de M. Harel, ancien directeur de la Porte-Saint-Martin. M. Ancelot, qui a été chargé d'en faire la lecture publique, s'est acquitté de sa tâche avec toute la faveur d'un adepte : c'était à se rompre les poumons. L'illustre académicien se donnait toutes les grâces d'un jeune premier, déclamant avec une rare et ridicule prétention, mettant des intentions sur chaque mot. Mais les applaudissements qu'il provoquait sont restés rebelles. Dix ou douze mains, toujours les mêmes, se sont levées trois ou quatre fois à peine. Nous faisons une honorable exception pour cet excellent M. Dupaty, qui a bien applaudi dix fois au moins dans un ravissement sensible.

A la fin seulement, des applaudissements plus nombreux et plus prolongés ont prouvé à M. Ancelot que l'assemblée lui savait gré de toutes les peines qu'il s'était données, fort inutilement, pour l'éprouver. Il a été visible que ces applaudissements s'adressaient au lecteur lui-même et non pas au discours. Nous reviendrons plus tard sur cette œuvre, acceptant pour aujourd'hui le jugement de M. Villemain, qui peut se résigner en ces quelques mots : œuvre incomplète et superficielle qui élude la plupart des questions, touche les autres et n'en approfondit aucune ; quelques traits d'esprit, quelques phrases élégantes ou qui ont la prétention de l'être, voilà l'œuvre couronnée par l'Académie.

Et si je pouvais vous dire encore ce que c'est que cet esprit et cette élégance : des périodes d'une demi-ligne, embarrassées et salonnées à distance de quelques antithèses qui visent à être profondes et ne sont pas même spirituelles. Admirez, je vous prie, l'esprit de M. Harel : il a appelé l'infâme poème de Voltaire un *détestable chef-d'œuvre* ; il a dit encore : *cette œuvre qu'on admire et qu'on ne nomme pas*, c'est à dire, qu'on approuve tout bas et qu'on blâme tout haut ; il a appelé les romans de Voltaire, les *seuls comédies qu'il ait su faire* ; il a trouvé trois épigrammes qui sont autant de mensonges : *ami du peuple et gentilhomme de la Chambre, religieux et sceptique, philanthrope et millionnaire* ; Voltaire ami du peuple ! Voltaire philanthrope ! Voltaire religieux, et qui plus est religieux et sceptique ! tout cela peut être fort joli, mais n'a pas le sens commun. Le lauréat a cru plaisanter encore très spirituellement sur les désaveux et les périodes de Voltaire, en les appelant *la jésuitisme philosophique* ; il a dit, enfin, en proposant Frédéric à Voltaire, le *monarque qui sut écrire et l'écrivain qui sut régner*. L'antithèse serait superbe, si le monarque qui savait écrire n'avait pas été le plus misérable barbouilleur qui ait jamais tenu une plume, et si l'écrivain qui savait régner n'avait pas reçu la bastonnade en forme des mains du monarque qui savait écrire.

Mais que nous amusons-nous ici à parler d'esprit, à éplucher des phrases ? Il s'agit bien d'art, en vérité. M. Villemain lui-même ne nous a-t-il pas avertis, dès le premier mot de son discours, qu'il y avait dans ce débat plus qu'un intérêt littéraire. Que nous importe que l'Académie couronne de ses billes des ? Il est permis de manquer de goût. Mais ce qui nous afflige réellement, sans nous étonner toutefois, c'est de penser qu'en France, en plein dix-neuvième siècle, il s'est trouvé une assemblée, portant le nom d'Académie française, capable de réhabiliter l'esprit voltairien dans toute sa crudité. Car, il ne faut pas s'y tromper, ce n'est pas le discours de M. Harel qui a été couronné, c'est Voltaire lui-même. Nous ne voulons point cependant donner à cet événement plus d'importance et de valeur qu'il n'en a. Réduisons les choses à leur juste proportion. Il faut savoir d'abord que l'Académie des Quarante ne se réunit jamais tout entière. Dans cette circonstance, par exemple, il n'y a jamais eu au-delà de onze ou douze membres présents pour entendre la lecture des discours. Un jour seulement l'Académie s'est trouvée un peu plus nombreuse : c'était le jour où il s'agissait de voter sur un discours très peu élogieux, qui avait occupé l'Académie pendant cinq séances consécutives, au milieu de discussions les plus vives et les plus orageuses. Ce jour-là, M. Thiers et trois ou quatre autres membres du parti voltairien sont venus, sans avoir entendu un seul mot de la lecture, mettre hardiment leur boucle noire dans l'urne. Surpris de cette rare audace, qui distingue la lignée de Voltaire, un honorable membre a dit à M. Thiers : « Comment avez-vous le courage de voter contre un discours que vous ne connaissez pas ? — Je le connais, a répondu l'intrépide académicien ; vous votez pour, c'est ma raison de voter contre. » Que dire et que faire avec de pareils hommes ? Voilà ce que valent les suffrages de l'Académie !

Le discours dont nous venons de parler est de M. Roumieu-Cornut, avocat à la Cour royale de Paris. Nous savons que l'auteur se prépare à publier son travail, et nous espérons pouvoir en donner très prochainement quelques fragments à nos lecteurs. L'opinion publique jugera. Nous présumons que c'est à ce discours qu'a fait allusion M. Villemain, quand il a dit que dans un seul discours, écrit d'ailleurs avec savoir et brio, la critique constamment amère, se rapprochait trop des hyperboles outragées de l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg*, cette critique que l'Académie a trouvée constamment vraie. Le plus bel éloge que nous puissions faire, pour aujourd'hui de cette œuvre, c'est de dire qu'elle a excité toutes les sympathies des membres les plus honnêtes et les plus distingués de l'Académie, parmi lesquels nous citerons M. le baron Guizot et M. Ballanche. Plusieurs autres membres, généralement connus pour être peu favorables à Voltaire, MM. Molé, de Barante, Royer Collard, n'ayant pu assister à la lecture des discours, ont cru, malgré l'exemple de M. Thiers, que c'était une raison pour eux de s'abstenir de voter. Nous donnons tous ces détails comme authentiques, ils étaient nécessaires pour apprécier la portée du jugement que vient de prononcer l'Académie.

M. Scribe a pris la parole après M. Ancelot, et a fait le rapport sur les prix de vertu, les écrivains ont pu croire qu'ils assistaient à une comédie : pour compléter l'illusion, le président de M. Scribe était providentiel. Le célèbre vaudelliste est resté fidèle à son art : il a mis en calcairage les traits de vertu les plus touchants, qui nous ont mérité d'être loués comme ils avaient été faits, sans préention et surtout sans esprit.

BULLETIN.

Bazar. — Ordinations — Missions du Sagnary. — Néologie : M. Parrot. — Palais. — Village de l'Industrie. — Elections et candidature. — Chemin de fer entre Boston et Montréal.

Nous avons après avoir plaisir, depuis notre retour, que nos espérances pour le Bazar de Charité n'avaient pas été vaines. Le succès n'en a été surprenant

l'attente, malgré la bonne opinion que nous nous étions formée de la générosité et de la charité des fidèles de cette ville. Ce Bazar, que nous avions annoncé pour mercredi et jeudi de la semaine dernière, a produit plus de £56 de profit clair et net, qui ont été remis entre les mains de la supérieure des religieuses du Bon-Pasteur. Les bienfaiteurs voudront bien nous permettre de leur présenter, au nom de cette communauté, les plus sincères remerciemens. On nous dit aussi que trois nouvelles postulantes y ont pris l'habit, dimanche dernier.

Mgr. de Montréal a fait aussi, dimanche dernier, à Longueuil, l'ordination d'un prêtre, le R. P. Brunet, de l'ordre des Oblats. Quatre des RR. PP. de cet ordre, les PP. Guigues, Léonard, Lagier et Brunet doivent partir aujourd'hui pour aller commencer, le 6 du courant, une mission à St. Jérôme.

Il doit y avoir encore dimanche prochain, à Ste. Rose, l'ordination de deux prêtres, MM. Dagenais et Berthiaume. C'est Mgr. Gaulin qui doit être l'Ordinant. Le même jour Mgr. de Montréal sera à St. Jacques le Mineur en visite pastorale. Il sera probablement de retour lundi soir.

Le P. Laverlochère se rend aussi au Lac des Deux Montagnes pour y continuer, pendant l'hiver, l'étude de la langue Algonquienne.

Deux jeunes ecclésiastiques du diocèse de Québec, qui ont étudié à Nicolet, un M. Dupuy, diacre, et un M. Traham, minoré, sont passés cette semaine à Montréal, en route pour Baltimore, où ils vont apprendre l'anglais. Ils sont destinés, dit-on, aux missions des Township de l'Est.

Les missionnaires Oblats, qui doivent établir dans le diocèse de Québec une maison de leur ordre au Saguenay dans la Baie des Haha, sont partis de Montréal mardi dernier pour cette destination. Ils sont au nombre de quatre. Ce sont les PP. Honorat, Flavien Durocher, Bourassa et Fiset. Il n'y a pas de doute qu'un semblable établissement ne peut manquer de donner un grand élan à cette nouvelle colonisation qui est, dit-on, déjà si prospère, et qu'il ne contribue puissamment à faire peupler les rives du Saguenay. Ce doit être aussi de la Baie des Haha, que les missionnaires partent tous les printemps pour aller évangéliser les Sauvages de Chicoutimi, de Tadoussac, de St. Maurice, du Grand Lac, etc. Nous ne désespérons pas voir les lumières de la foi se communiquer de poste en poste et pénétrer ainsi jusque chez les Esquimaux eux-mêmes. C'est du moins ce que nous espérons et ce que nous souhaitons de tout notre cœur.

Des lettres, arrivées tout récemment de la Rivière Rouge, nous apprennent une perte bien affligeante pour la religion et pour Mgr. de Juliopolis en particulier. C'est la mort de M. Darveau qui s'est noyé, autant qu'on peut en juger, le 4 juin, avec un métis et deux sauvages, le lendemain de son départ de la Baie des Canards dans le Lac Manitoba, sa principale mission ; pour se rendre au Pas sur la rivière Saskatchewan. On ne sait pas comment l'accident est arrivé. Le Sauvage, qui en a donné la nouvelle à M. Belcourt, en mission sur le Lac Winipik, prétend qu'il est tourné sous voile. Cependant il paraît que personne n'a eu connaissance de l'accident au moment de l'événement, puisqu'on est venu dire à Mgr. Provencher que des Sauvages avaient trouvé son corps sur la grève, ainsi que celui d'un de ses hommes, son canot brisé et la plus grande partie de ce qu'il contenait. Ils n'osèrent point toucher à ces corps, mais vinrent en avertir des Métis qui faisaient du sel à quelque distance de là. Deux de ces Métis étaient partis aussitôt pour aller chercher les deux corps et les enterrer à la Baie des Canards, s'il était possible de les y transporter. Quoique, cette place soit à une très grande distance de St. Boniface, puisqu'il faut vingt jours pour faire le voyage. Mgr. de Juliopolis a néanmoins fait partir le 24 juillet un canot assez grand pour apporter les deux corps à St. Boniface. Celui dont le corps a été retrouvé se nommait J.-Bte. Boyer, métis de la Prairie du Cheval Blanc. M. Jean Edouard Darveau, né à St. Roch de Québec le 17 mars 1816 et élève du séminaire de la même ville, fut ordonné prêtre le 21 février 1841 et monta à la Rivière Rouge le printemps de la même année. Son ardeur et son zèle, son courage et sa robuste santé en faisaient un sujet cher et précieux dans cette nouvelle chrétienté, et ses constans efforts l'avaient déjà rendu assez habile dans la langue des indigènes pour pouvoir se passer de trucheman. Ce fâcheux accident laisse les lointaines missions de la Baie des Canards, de la Prairie du Cheval Blanc, du Pas, etc. sans missionnaire et malheureusement il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, à Mgr. Provencher de leur en procurer un pour le moment, qui puisse le rem-

placer. Il est pourtant à espérer qu'il ne manquera point de jeunes prêtres Canadiens zélés et courageux qui s'empresseront d'aller remplir le vuide que vient de causer une mort si déplorable. M. Darveau était de la société d'une messe.

Nous avons eu occasion de voir des habitans de plusieurs paroisses différentes. Partout ils se plaignent d'un dommage considérable dans la récolte des patates. Plusieurs en avaient déjà perdu des quantités considérables qui s'étaient gâtées même après avoir été encavées. Il paraît qu'on en trouve aussi une grande partie pourrie en terre. Il n'y a pas de doute que cette disette se fera vivement sentir surtout parmi les pauvres. Au milieu de ces pénibles prévisions, il est un fait que nous ne devons pas oublier, tant parce qu'il est peu connu et qu'il mérite de l'être, que parce qu'il fait honneur aux Canadiens. Nous voulons parler du village de l'Industrie. Ce n'est pas à tort qu'on l'a ainsi nommé. Nous avons été vraiment étonné de l'activité qui y régnait, de la rapidité de son avancement, des améliorations qu'on y avait faites, des travaux qu'on y faisait encore actuellement et des entreprises considérables qu'on y méditait et qui, (il y a tout lieu de le croire d'après ce qui s'est déjà fait,) s'exécuteront bientôt. Pour avoir une idée des rapides progrès de cette nouvelle place, il faut remarquer qu'il n'y a que 20 ans que le premier arbre y fut abattu. Maintenant il y a des moulins à farine, à scie, à cardes, à faire du bardeau etc. et sous peu il y aura toutes les manufactures qui pourront être avantageuses aux campagnes et surtout à l'agriculteur. Il y a déjà près de 500 âmes dans le village ; un marché y fournit toutes sortes de provisions. Il n'y avait pas moins de 200 voitures à celui de samedi dernier. On y voit aussi une belle église bien finie, quoiqu'il y ait à peine deux ans qu'elle ait été commencée. Une superbe sonnerie de trois cloches, qui carillonnent avec un accord parfait, nous y fait croire au milieu d'une grande cité. La majesté du culte y est en harmonie avec l'intérieur de l'église. On ne sait qui doit l'emporter, de la musique ou du chant. Du moins est-il certain qu'ils s'y prêtent, avec succès et avantage, un mutuel secours bien propre à soutenir la majesté du culte catholique, et que tout y est conduit avec goût et talent. Nous ne devons pas oublier de dire un mot d'une bâtisse dont l'extérieur est complètement fini et qui mérite une mention honorable surtout à cause de sa belle destination. C'est un édifice en pierre à deux étages, de quatre-vingt pieds de long sur quarante de large destiné à l'éducation. Il est construit de manière à pouvoir encore y ajouter des ailes au besoin. On ne peut rien voir de plus élégant sans être de pierre de taille. Il faut convenir aussi qu'il n'y a pas de place plus avantageuse pour bâtir : pierre, bois, chaux, tout se trouve sur les lieux et de la meilleure qualité.

Nous aurions encore beaucoup de choses à dire si nous voulions parler de tout ce qui nous a frappé dans cet intéressant village, mais nous croyons en avoir assez dit pour donner une idée de son importance et de ses progrès. Il ne nous reste plus qu'à en faire honneur à l'hon. Joliette, seigneur du lieu, qui est l'auteur de toutes ces bâtisses et l'âme de toutes ces améliorations. Il est vrai qu'il nous a paru puissamment secondé par les Drs. Leodel et Leprohon, ses dignes émules, et que ces derniers doivent aussi avoir en cela leur part d'éloge et de gratitude.

Tous les journaux de la province sont exclusivement occupés des élections. Ils se couvrent journellement d'adresses aux électeurs. Outre les candidats qui ont déjà été annoncés sur notre feuille de mardi, nous voyons qu'un M. Dufresne, du voisinage de Québec, se présente à Portneuf en opposition à M. Aylwin et M. Chauveau, avocat, au comté de Québec en opposition à M. Nelson. Nous voyons encore, sur l'*Aurore* d'hier, l'adresse d'un M. Michel Fourquin aux électeurs du comté d'Yamaska. Nous le croyons aussi pourtant pour le ministère actuel. Dimanche dernier, les principaux bourgeois de ce comté, partisans de l'ex-ministère, se sont réunis au village de Dr. Rousseau, dont l'adresse a paru dans la *Minerve* d'hier soir. On parle aussi du Dr. François, au nombre de vingt, et ont choisi, il paraît, le aussi du Dr. Wolf. Nelson comme devant opposer l'hon. D. B. Viger au comté de Richelieu. (Les adresses d'aucun des deux candidats n'ont encore été publiées.) On prétend même que l'hon. D. B. Viger ne s'y présentera pas. M. Jacob Dewitt vient de publier son adresse aux électeurs du comté de Leinster. M. D. M. Armstrong se présente au comté de Berthier, et M. Charles Dewitt à celui de Beauharnois, en opposition de MM. Leblanc et Colville. La *Minerve* publie aussi l'adresse de M. W. H. Scott, pour le

comté des Deux-Montagnes.

Nous n'avons point encore vu les adresses des candidats en opposition à M. M. Beaubien et Drummond. On ne sait pas même encore leurs noms. On parle de M. Moffatt et Cuvillier, mais ce dernier a publié son adresse au comté de Huntingdon. Le *Morning Courier*, de ce matin, ne donne point encore le nom des candidats conservateurs. M. André Benj. Papineau a aussi publié son adresse comme candidat au comté de Terrebonne. Le bruit court, dit l'*Aurora*, qu'on va présenter au comté de Nicolet l'ex-orateur L. J. Papineau, qu'on croit en route pour le Canada.

Le *Journal de Québec* du 1er. courant dit qu'il publiera dans sa prochaine feuille l'adresse de M. Chabot aux électeurs de la ville de Québec. Il paraît que son collègue, M. Black, n'a pas encore fait de démarches publiques pour solliciter les suffrages. Il n'a pas même résigné sa place de juge de l'amirauté qui le rend inéligible. Le même journal donne aussi à entendre que M. Nelson ne se présentera pas non plus au comté.

Le *Times* de mercredi dit que M. Adolphus M. Hart, avocat de cette ville, a été requis de se présenter à Drummond, et qu'il se rendra probablement aux vœux de ces amis dans ce comté.

L'officier-rapporteur de la cité de Montréal, John Youch écrivain, vient de sortir la proclamation, priant les électeurs de se trouver sur la *Place d'armes*, mardi, le 15 du courant, à midi, afin d'élire deux membres pour représenter la ville de Montréal dans le prochain parlement.

L'*Aurora* d'hier publie une partie d'un "rapport du comité spécial, nommé par le comité de correspondance de St. Hyacinthe, pour se mettre en relation avec le comité de Sherbrooke au sujet du tracé du chemin de fer projeté entre Boston et Montréal." Cette partie du rapport se résume à prouver: "1°. Que de toutes les directions qu'on puisse donner au chemin de fer, celle par Sherbrooke et St. Hyacinthe présente de beaucoup les moindres difficultés et sera par conséquent la plus avantageuse sous le rapport de l'économie; 2°. Qu'en adoptant cette ligne, on frappe précisément les centres d'affaires les plus importants, ceux avec lesquels le plus grand nombre de villages dans un rayon donné, qui n'ont encore aucun moyen de communications faciles avec les grands marchés du pays, pourront être mis en connexion constante, au moyen de la navigation ou autrement."

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Le 9 décembre 1843, les fouilles exécutées d'après les ordres de Sa Sainteté dans les catacombes de Sainte-Priscille, à Rome, amenaient une de ces découvertes qui intéressent à juste titre le monde catholique. Dans ces vastes souterrains, vénérables asiles de l'Eglise naissante, témoins de ses douleurs, la pioche des ouvriers venait de remuer quelques ossements parmi des milliers d'autres, et peu d'instants après les antiques catacombes voyaient les princes de l'Eglise, aussi bien que les simples fidèles, s'incliner avec respect devant cette dépouille mortelle.

Quelle cause avait donc pu motiver de semblables honneurs ?

Un silence de plus de quinze siècles avait pesé sur ces ossements ignorés. Une simple pierre, cette modeste inscription: *Eliana cum pace et Irenae*, une fiole renfermant quelques vestiges de sang, voilà tout ce qui frappait les regards. Mais cette pierre, cette inscription, cette fiole, ce sang étaient autant de signes d'une sublime simplicité, par lesquels les premiers chrétiens confians, même au milieu des échafauds, dans les promesses d'immortalité faites à la religion du Christ, venaient révéler à des générations si lointaines que là reposait une héroïne chrétienne qui avait scellé sa foi par le martyre! Et bientôt l'Eglise inscrivait avec honneur dans les fastes de la catholicité le nom de sainte Eliana.

Ces restes vénérés viennent d'être, sur la terre catholique de France, l'objet d'une touchante cérémonie. N. S. P., dans sa sollicitude pour la religion, n'avait pu refuser ce précieux trésor aux respectueuses instances de Mgr. Scot, son camérier secret, vicaire-général d'Arras, curé-doyen d'Aire, en Artois. Il s'agissait pour les habitants de cette ville de célébrer dignement la translation de ces reliques insignes dans l'ancienne collégiale de St. Pierre; leur zèle a répondu admirablement aux espérances de la religion. Tout le pays semblait s'être convié à cette fête chrétienne, et, malgré une prodigieuse affluence, malgré l'absence de toute force publique, aucun incident n'est venu la troubler. Dès le matin du dimanche, 11 août, les rues jonchées de fleurs, avaient été comme transformées en avenues élégantes, au-dessus desquelles s'entrelaçaient une infinité de guirlandes et de couronnes surmontées de distances à autre par de magnifiques arcs de triomphe qui dominaient aux deux extrémités, d'un côté la belle tour de la collégiale, et de l'autre les groupes innombrables qui couraient les crêtes les plus élevées des ramparts. C'était un spectacle touchant au-delà de toute expression que de voir s'avancer lentement et avec

dignité, au milieu de ces flots de peuple, parmi les marques d'un respect universel, et précédée d'un nombreux et imposant cortège, la châsse, richement décorée, qui renfermait la statue de la sainte et les ossements sacrés. Partée sur les épaules de quatre prêtres en chasuble, entourée des membres du conseil de fabrique qui tenaient les cordons d'honneur, elle était suivie de plus de 60 prêtres, aussi revêtus d'ornemens sacerdotaux. Ce nombreux clergé était empressé de se joindre à Mgr. Scot pour augmenter l'éclat de la solennité et témoigner de sa reconnaissance envers le Saint Siège, et l'on aimait à distinguer dans ses rangs quelques uns de ces anciens du sanctuaire qui, eux aussi, avaient confessé la foi au péril de leur vie. Un sermon prêché par Mgr. Frechon, chanoine d'Arras, et un *Te Deum* solennel ont terminé dignement cette cérémonie si pleine d'intentions. Le soir, l'illumination spontanée des plus beaux quartiers de la ville est venue donner une nouvelle preuve de l'enthousiasme des habitants.

ANGLETERRE.

—Un correspondant nous écrit: Mgr. Baggs, ex-président du collège anglais à Rome et vicaire apostolique du district occidental d'Angleterre, a voulu consacrer le commencement de son épiscopat par la visite pastorale des comtés soumis à sa juridiction, où sa présence était plus spécialement réclamée. Le prélat a partout recueilli sur son passage des marques non équivoques de vénération, tant de la part des catholiques que des protestants eux-mêmes. En commandant l'estime par ses talents et la dignité de ses manières, il a su aussi gagner les cœurs par sa bonté et sa douceur envers tout le monde. Dans toutes les localités qu'il a visitées, il a pu constater par lui-même les progrès sensibles du catholicisme, mais surtout dans le duché de Cornouailles, jusque ici l'un des plus abandonnés et des plus arriérés sous ce rapport.

Mgr. Baggs se trouvait le 26 du mois dernier à Cenzece, chef d'une nouvelle mission établie dans cette province. C'était pour la première fois, depuis la prétendue réforme, que l'on y voyait un évêque catholique. Aussi l'affluence n'a-t-elle été grande dans l'église. On y remarquait des protestants de toutes les sectes, ce qui n'étonnera pas beaucoup quand on saura qu'ils se rendent par centaines, tous les dimanches, pour assister aux offices et entendre les prédicateurs catholiques.

La beauté de la cérémonie, à laquelle on a tâché de donner le plus d'éclat possible, les paroles touchantes que le premier pasteur a adressées à l'assemblée, le spectacle du baptême solennellement administré à une dame protestante convertie, tout contribuait à rendre la fête plus belle, et à faire sur les assistants une impression plus profonde. Le prélat a administré le sacrement de confirmation à cinquante personnes dont la plupart étaient des adultes récemment rentrés dans le sein de l'Eglise.

Tout fait espérer que ce passage du premier pasteur se a marqué par des grâces particulières, et qu'il contribuera à donner un nouvel élan au mouvement de retour vers le catholicisme de la part de cette population. Mgr. Baggs a paru fort touché d'un état de choses d'autant plus frappant, qu'il n'y a guère plus d'un an que cette mission a été ouverte; il en a exprimé toute sa satisfaction aux prêtres zélés à qui la religion est redevable de cet heureux résultat. On sait qu'ils appartiennent à la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, plus particulièrement connue dans le midi de la France, et qui a déjà fondé plusieurs établissements dans le Canada, d'où les missionnaires se répandent jusque chez les tribus sauvages.

— Dans un article sur "les horreurs et l'orgueil anti-chrétien de l'Eglise romaine," l'*Espérance*, journal protestant de Paris, gourmande l'Eglise anglicane de souffrir que, dans le district occidental d'Angleterre, les protestants de toutes les sectes aillent par centaines, tous les dimanches, entendre les prédicateurs catholiques.

Quelques lignes plus loin, le même journal célèbre la bienveillance du maire catholique de Bagnères-de-Luchan, qui a accordé au culte protestant tout une belle et vaste salle à la maison commune, où ce culte est suivi avec édification par quelques catholiques.

Nous serons peut-être accablés d'intolérance pour avoir signalé cette contradiction.

—Un journal anglais raconte ce qui suit: Lundi, la chapelle des amis, à Manche-ter-Walk, était remplie d'une foule avide d'assister au spectacle, nouveau dans ce pays, d'un ministre féminin de l'Evangile. La dame dont l'apparition était attendue se nomme Mme. Packhouse, de Darlington, prédicatrice parente de feu M. Backhouse, dont on n'a pas oublié la mort subite au moment où il se levait pour parler à la congrégation, dans sa ville natale. Le meeting était annoncé pour six heures; une demi-heure après, dès que la nombreuse assemblée eut pris place, Mme. Backhouse se leva et parla avec beaucoup de chaleur pendant une heure et dix minutes. L'auditoire s'est très bien conduit durant le sermon. Après un intervalle de dix minutes, la prédicatrice s'est agenouillée, et elle a adressé à Dieu une prière solennelle, très appropriée à la circonstance, et après quelques mots d'exhortation, elle a congédié l'assemblée. Son discours est sous presse.

AMÉRIQUE.

Ordination.—Dimanche dernier, 8 sept. Mgr. Blanc a conféré l'ordre de sous-diaconat à M. Adrien Rouquette, Créole de la Nouvelle-Orléans. Cette consolante cérémonie qui a eu lieu dans la chapelle du couvent des Dames Ursulines, avait attiré un grand nombre de fidèles avides de contempler l'édifiant spectacle, trop rare parmi nous, d'un jeune homme renouant aux brillantes espérances qui lui souriaient dans le siècle, pour se dévouer sans retour au Seigneur.

M. Rouquette est le premier Créole qui depuis le traité de cession ait embrassé la carrière ecclésiastique. Cet exemple n'a point été perdu, produira par la suite des fruits encore plus abondants. Déjà plusieurs jeunes Créoles sont au séminaire et plusieurs autres, nous l'espérons, seront dociles à la grâce qui les appelle à choisir la meilleure part. Prop. Cal.

—*Première communion et confirmation.*—Le dimanche, 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, a été pour les Fidèles de l'église Ste-Marie un jour de bonheur et d'édification. Dès le matin, environ cent cinquante enfants se trouvaient réunis dans l'église de l'Evêché, les uns, au nombre de cent à-peu-près, pour participer pour la première fois à l'auguste sacrement de l'Eucharistie, les autres, pour renouveler leur première communion faite il y a quelques mois.

Cette troupe nombreuse avait été soigneusement préparée pendant toute la semaine précédente, dans une retraite de sept jours, prêchée par M. Lunel, vicaire de l'église Ste-Marie, qui depuis longtemps préparait ces enfants par des catéchismes multipliés. Les efforts de ce prêtre zélé ont été récompensés par le recueillement et la piété de son jeune auditoire, et par les larmes que ses exhortations ont souvent fait couler.

Après la prière du matin et une instruction en forme de méditation, la messe de communion a été célébrée à sept heures, par M. Lunel, en présence d'un grand nombre de parents qui avaient voulu prendre part au bonheur de leurs enfants, et d'autres Fidèles qui étaient venus chercher de douces et religieuses émotions dans cette pieuse cérémonie. Les cantiques chantés par les voix pures des enfants, ajoutaient encore aux impressions que produisait cet édifiant spectacle.

Le moment de la communion fut solennel. Ce jour-là étant, à cause de la fête de la Sainte-Vierge, un jour de communion pour les membres de l'Association Catholique; un grand nombre des membres de cette Société, s'étaient réunis dans l'église de Ste-Marie, pour communier à cette messe. Ils se présentèrent les premiers à la communion, comme pour montrer aux enfants, par ce bel exemple, comment des hommes qui ont la foi, bien loin d'en rougir, ou de la pratiquer seulement dans le secret, doivent au contraire se faire honneur de la pratiquer ouvertement, et de braver le respect humain.

Après les membres de l'Association, les enfants se sont présentés à la Table-Sainte, et après eux encore un grand nombre de Fidèles. Cinq cents personnes environ à cette messe ont approché de la Sainte-Table.

Le zèle ingénieux de M. Lunel avait pourvu à ce que les enfants ne fussent point exposés à perdre par la dissipation, en rentrant après la messe dans leurs familles, le recueillement si nécessaire en ce moment précieux. Après la messe, les enfants furent conduits dans une des salles de l'Evêché, où un déjeuner leur avait été préparé, puis ils purent revenir en ordre à la grand-messe qui fut chantée par M. le curé Macéhaut, et où M. l'abbé Chartier donna un excellent sermon sur la Nativité de la Sainte-Vierge.

Les cérémonies de l'après-midi ne furent pas moins édifiantes. Mgr. Bianc, retenu le matin à la chapelle des Dames Ursulines pour l'ordination dont nous avons rendu compte, n'avait pu assister à la première communion ni donner la confirmation. L'administration de ce sacrement avait été remise à l'office de l'après-midi. A quatre heures, environ deux-cent-vingt personnes, y compris les enfants de la première communion, étaient réunies pour recevoir le sacrement qui nous rend parfaits Chrétiens. Après les Vêpres un des enfants de la première communion s'avança vers le trône de Monseigneur, et lui adressa un compliment que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, faute d'espace. Ces paroles simples et touchantes, sorties d'une bouche innocente et pure, firent couler les larmes des assistants. Mgr. vivement ému, adressa aux Fidèles et spécialement à ceux qui devaient être confirmés, des paroles chaleureuses et pleines de sentiment. Le sacrement de confirmation fut ensuite administré avec un calme et un ordre parfaits. La cérémonie fut terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement. Il était près de sept heures, lorsque les enfants sortirent de l'église et rentrèrent dans leurs familles, comblés de bénédictions de ce jour de miséricordes, qu'ils se rappelleront jusques dans leurs dernières années, comme le jour le plus beau et le plus heureux de leur vie.

NOUVELLES POLITIQUES.

IRLANDE.

—*L'Irlande, la France et l'Angleterre.*—Les sympathies de l'Irlande pour la France et ses ressentiments contre l'Angleterre se manifestent, à l'occasion de vos succès dans le Maroc, avec une énergie qui doit donner à réfléchir au cabinet anglais. Si nous avions un ministère national, habile et fort, ces dispositions de l'Irlande pèseraient dans la balance de la politique de la France. Il est certain que la France n'a aucun des embarras qui pèsent sur l'Angleterre; elle peut plus facilement agir en liberté et se rendre maîtresse de la situation. Il ne faudrait que vouloir.

Le bombardement de Tanger a produit en Irlande une vive sensation, et les journaux applaudissent avec enthousiasme à cet acte d'énergie du prince de Joinville; ils espèrent que la situation sera plus difficile pour l'Angleterre, et qu'alors ils pourront obtenir ce que l'Angleterre leur a refusé parce qu'elle n'avait pas eu besoin de l'Irlande. Ils ne cachent pas leur espoir d'une rupture entre la France et l'Angleterre, et ils annoncent déjà qu'ils n'accorderont leur concours au gouvernement de la reine Victoria qu'autant qu'on fera droit à leurs demandes.

Voici ce que dit le *Waterford-Chronicle*:

«Peut-être sortira-t-il de toutes ces démonstrations belligérantes de Français une guerre sanglante avec l'Angleterre, et alors, alors seulement, l'Irlande pourra se lever à son tour, quand on sentira la nécessité de son appui et qu'on aura besoin de ses soldats. Mais réellement nous nous soucions fort peu de la situation de l'Angleterre en présence de ses relations extérieures tout aussi peu qu'un enfant mal mené se soucierait d'une marâtre sans pitié.

Le *Galway Vindicator*, qui ne veut pas consentir à ce que nous possédions un point quelconque du Maroc, dit que nous aurions la supériorité sur l'Angleterre en nous alliant avec les marines secondaires de l'Europe, si l'Angleterre n'achète point l'appui de l'Irlande.

«Aucun appel à notre inébranlable dévouement à la Couronne, aucun adjuration à notre chevaleresque nationalité, aucunes promesses mielleuses de bien-être futur ne sauraient engager un seul patriote d'Irlande à oublier un instant ce qui est dû, ce qu'on doit à ses chefs emprisonnés et à son indépendance enchaînée. Il faut que l'Angleterre périsse, ou que nos droits soient politiquement reconnus! De toute manière, l'Angleterre n'a que deux routes à suivre, celle de sa ruine avec notre captivité, ou celle de sa toute-puissance avec notre indépendance devant la loi. Voilà le mal, voilà le remède. Puissè-t-elle ne pas hésiter un instant à choisir ce que lui dictent sa propre conservation et la saine justice. Nos milliers de compatriotes n'ont rien à craindre pour eux ou pour la réforme du pays. Nous sommes tranquilles, mais résolus.»

Le même langage est tenu par le *Newry Examiner*, qui demande les mêmes avantages pour son pays, aux mêmes conditions:

«Les chances d'une guerre avec la France prennent chaque jour des développements nouveaux. De toutes parts les liens de la société européenne se desserrent, et mille abîmes semblent prêts de s'entreouvrir. Irlandais! qu'avons-nous à faire dans cette perspective ténébreuse? Quelle influence peut-elle exercer sur nous qui n'avons rien à gagner ou à perdre dans notre commerce, dans nos colonies, ou nos relations extérieures? On ne nous a rien laissé à perdre, nous n'avons rien à gagner, si la victoire arrive pour prix de nos efforts. Pourquoi donc combattrions-nous, verserions-nous notre sang ou épuiserions-nous nos existences en immolant des frères qui ne nous ont jamais fait de mal, pour agrandir l'Angleterre, à qui nous devons si peu? Qu'on achète notre appui, si l'on en a besoin, mais qu'on nous paie la somme entière à la fois, avouons que nous n'en livrions la valeur, et que le paiement se fasse entre nos mains.»

Le *Bedford-Vindicator* va plus loin, car il s'exprime ainsi:

«Le prince de Joinville a gagné ses lauriers sur les remparts de Tanger. Nous sommes persuadés que ce ne sont pas les derniers, nous avons toute confiance dans ses triomphes à venir. D'autres triomphes lui sont réservés dans la Méditerranée, peut-être dans l'Océan. Qu'arriverait-il, s'il attaquait l'Irlande? Tout ce que nous pouvons dire dans cette hypothèse, c'est que le peuple irlandais ne pourrait lui opposer aucune résistance, puisque le gouvernement ne lui a point laissé d'armes. Nous ne pourrions pas le combattre à coups de bâton. Mais s'il apportait avec lui, par aventure, 100,000 pièces d'armes, s'il les offrait pour rien à tous ceux qui brûlent de les porter... oh! alors nous laisserions au peuple le soin de juger par lui-même de l'opportunité qu'il aurait de s'en emparer. Au siècle dernier, ce pays a été trois fois envahi par la France, et nous ne serions pas surpris si le siècle actuel comptait deux ou trois invasions nouvelles avec sa révolution.»

Le *Times* est un peu étonné de ce réveil de l'opinion en Irlande; mais il compte beaucoup sur le voyage de la Reine et sur la grâce qui sera accordée aux chefs des repealers pour calmer l'agitation irlandaise. Mais les repealers ne sauront pas de gré de cette clémence au Gouvernement de Londres. Le *Freeman's Journal*, principal organe de leur parti, s'exprime en ces termes:

«Si la Reine doit faire à M. O'Connell la remise de la fin de sa peine, elle commencera à voir la pensée que depuis longtemps tous les bons esprits de son royaume ont conçue.»

FRANCE.

—Le gouvernement a reçu la fin de la dépêche de M. le maréchal Bugeaud. Nous la reproduisons dans son entier.

«Marseille, 22 août 1844, à cinq heures du soir.

Le gouverneur-général de l'Algérie à M. le ministre de la guerre.

«Bivouac de Koufiat Abd-er-Rhman, le 14.

«Ayant marché sur l'armée marocaine qui devenait chaque jour plus forte et plus menaçante pour l'Algérie, je l'ai rencontrée, le 14, à deux lieux en avant de son camp.

«Elle a pris l'offensive avec 20,000 chevaux, au moment où nos lignes de colonnes passaient l'Isly. Nous avons été enveloppés de toutes parts. La victoire la plus complète nous est restée.

«Notre infanterie, d'une extrême solidité, et un peu plus tard notre cavalerie, ont fait des prodiges de valeur.

«Nous avons pris successivement tous les camps, qui couvraient un espace de plus d'une lieue.

«Onze pièces de canon, seize drapeaux, mille à douze cents tentes, dont celle du fils de l'Empereur, son parasol, signe de commandement, tout son bagage personnel, une grande quantité de munitions de guerre et un butin immense sont restés en notre pouvoir.

«L'ennemi a laissé environ huit cents morts sur le champ de bataille.»

« Nos pertes, quoique sensibles, sont légères pour une journée aussi capitale, que nous nommerons la bataille d'Isly.

Malgré le bulletin complet de cette brillante affaire que nous avons déjà donné, nous reproduisons quelques détails donnés par le *Journal des Débats* sur la tactique et l'organisation des troupes marocaines :

« Chaque gouverneur de province ou son lieutenant commande le contingent des tribus de son district, et le fait marcher, camper ou combattre d'après les ordres du commandant en chef de l'armée, qui a autour de lui une espèce d'état-major, des officiers, des talebs, des oudaïns ou cavalerie d'élite chargés de porter ses ordres, qui sont, en général, exécutés avec exactitude et ardeur.

« Le Sultan entretient une quinzaine de mille hommes soldés, sur lesquels il y en a six mille que l'on peut appeler la garde, qui sont toujours prêts à marcher en expédition. S'il s'élève une révolte dans quelques provinces, le Sultan mande le goum ou contingent des autres provinces paisibles, il y joint quinze cents ou deux mille hommes de sa garde, et va réduire les rebelles. Les provinces que traverse l'armée reçoivent l'ordre d'apporter des vivres sur son passage. Si quelque district ou quelque tribu n'obéit pas à cette réquisition, un fort détachement est envoyé sur son territoire pour y exécuter une razzia. Quand on est sur le pays révolté, on ne vit que de razzias.

« Les oudaïns et les chevaliers nègres (abid-el-bokhari) ont été jadis des corps très nombreux qui firent la loi aux empereurs du Maroc, comme les prétoriens et les janissaires, et qui sont détruits depuis près d'un siècle. Mais leur nom subsiste, et ils forment encore le noyau principal de l'armée. Les plus braves et les plus terribles guerriers du Maroc sont les Rifas, montagnards de la province du Rif, entre Tétouan et Tèza.

« Les troupes sont divisées par centuries, commandées chacune par un kaïd el-mia, espèce de capitaine ayant sous ses ordres quatre lieutenants qu'on peut comparer à nos sous-officiers. La solde est très minime, car elle ne s'élève pas à plus de 50 fr. par an; aussi chaque soldat exerce un métier quand il n'est pas requis pour des expéditions. Les chefs portent le titre de Kaïd; il y en a de divers degrés; leur emploi est indistinctement civil et militaire, selon l'occasion. La solde des plus élevés en grade, et même celle des pachas, ne s'élève pas à plus de 1,200 fr. par an; c'est à eux d'y suppléer par la rapine et les exactions. Mais chaque soldat régulier et la plus grande partie des chefs jouissent d'une portion de terre qu'ils font cultiver pour leur compte par les fallahs, ou paysans. Il est à noter qu'au Maroc les neuf dixièmes des terres appartiennent au Sultan, comme chef de la communauté musulmane, ayant le droit de distribuer l'usufruit des terres à qui bon lui semble, et que la propriété bâtie ou close de murs est la seule qui appartienne en propre à celui qui la possède.

« Les armées sont suivies par une assez grande multitude de non combattants, muletiers, chameliers, vieillards et enfants des tribus, qui conduisent les tentes, le bagage et les vivres de chaque goum ou contingent. Chacun de ces goums transporte avec lui une provision de huit à dix jours, en orge pour les chevaux et en blé pour les hommes. On écrase le blé avec des moulins portatifs, dont chaque tente est pourvue. Les gens de suite et les esclaves dressent et replient les tentes; des négresses préparent le cous-cousou, qui est le met national au Maroc comme en Algérie. Quand les provisions sont épuisées, on subsiste de réquisitions, razzias; on vide les silos partout où on en découvre, et on fait manger aux chevaux le blé en barbare, si on fait campagne avant la moisson. Mais bientôt la contrée où l'on campe n'offre plus aucune ressource, et comme il n'y a aucun service de vivres et de transports organisé aux frais du Gouvernement, une armée marocaine ne peut se tenir assemblée pendant plus de trente ou quarante jours, après quoi elle est obligée de se dissoudre ou de se transporter ailleurs.

« Tout musulman étant soldat et exercé à la guerre dès l'enfance, l'empereur de Maroc peut aisément réunir une armée de 60 ou 80,000 hommes à un rendez-vous indiqué. Mais, comme on vient de le voir, cette armée ne peut rester longtemps réunie, faute de substance assurée. On évalue à 300,000 hommes le nombre total des guerriers jeunes et valides dont l'empire de Maroc peut disposer pour sa défense; mais cette force est dispersée sur une très vaste étendue de pays, où les communications sont coupées par des déserts et par les hautes chaînes de l'Atlas.

« L'armée campe en masse dans quelque position plutôt commode que militaire, c'est-à-dire à portée de l'eau et du pâturage. Chaque corps ou chaque tribu forme un cercle ou un carré dont le milieu est occupé la nuit par les chevaux et les bêtes de somme. La tente du Sultan ou du général qui commande en chef, est située au centre du camp et entourée des tentes de ses serviteurs et de sa garde. Cette tente détermine la position du camp; tous les autres cercles et groupes de tentes viennent s'établir à l'entour, dans un ordre de proximité qui est déterminé hiérarchiquement, selon la noblesse des tribus ou l'importance des divers contingents. Un pareil camp n'a, comme on voit, ni front de bandière, ni ligne de bataille jalonnée comme les nôtres, et il occupe une surface immense de forme à peu près circulaire dans sa totalité. 25,000 hommes occupent ainsi l'espace d'une ville qui aurait une population double. On ne campe en plusieurs divisions que lorsqu'on y est obligé absolument par la forme du terrain.

« La cavalerie fait la seule force de l'armée; l'infanterie est comptée pour rien, excepté en pays de montagnes. Les marocains ne peuvent pas concevoir que l'infanterie puisse résister en plaine à la cavalerie. Toutes les explications qu'on leur donne sur la formation et la résistance des carrés leur semblent chimériques. Ils répondent qu'avec la supériorité du nombre en

hommes et en coups de fusil dirigés contre une masse inerte de fantassins, on doit nécessairement triompher en les cernant de toutes parts.

« Les cavaliers, quoique sans ordre, sont formés sur plusieurs rangs de cent hommes chacun. Les différents goums en bataille sur la même ligne circulaire observent très bien les mouvements respectifs des uns et des autres, de manière à se seconder mutuellement et à suivre l'ensemble du mouvement qui s'opère. Des tirailleurs dispersés sur le front de l'armée engagent d'abord le combat, tâchant d'étourdir l'ennemi et de le distraire par la rapidité de leurs évolutions individuelles. Tout à coup le premier rang de la cavalerie vient fondre au grand galop sur l'ennemi. Chaque cavalier, lancé à tête abattue, tient son fusil en joue de la main droite, par le centre de gravité de l'arme; arrivé à demi-portée, il tire son coup de fusil avec le doigt de la main gauche sans abandonner les rênes; le coup tiré, il arriève instantanément son cheval, fait volte-face et repart au galop pour aller recharger son arme. A ce moment, un second rang arrive, puis un troisième exécutant chacun la même manœuvre, et bientôt le premier rang reparaît à son tour pour être successivement remplacé de même par les deux autres. Jamais ils ne chargent à fond, à moins qu'on ne leur tourne le dos.

« Les cavaliers du Maroc, comme ceux de l'Algérie, ne peuvent pas résister à une charge de cavalerie, malgré leur bravoure furieuse et malgré leur extrême dextérité à cheval. Nos cavaliers, chargeant le sabre en main les ont toujours déconcertés et taillés en pièces. Turpides à la fusillade, ils sont perdus dès qu'on les aborde avec impétuosité et résolution; la déroute est alors complète, et ils n'ont plus d'ardeur que pour la fuite. On peut aisément s'expliquer, d'après cela, qu'une armée entière de cavalerie marocaine ait été complètement battue par une armée de 7,000 fantassins et 1,550 cavaliers français.

— Nous devons signaler l'apparition d'un ouvrage d'une haute portée scientifique. Par les richesses qu'il renferme, il est précieux pour les esprits auxquels il est donné de graver les hauteurs les plus ardues de la science; et en dehors de ces intelligences privilégiées, tous les hommes sérieux l'accueilleront encore avec intérêt: tel le voyageur salue en passant l'imposant édifice qui, assis sur un roc inaccessible, appelle et domine son regard.

Nous voulons parler du nouveau *Traité de calcul différentiel et intégral* de M. l'abbé Moigno.

Depuis peu d'années, cette région de la science mathématique a changé de face par les travaux d'un certain nombre de géomètres; le grand traité de Lacroix, en trois énormes volumes in-4^e, était devenu incomplètement insuffisant; il fallait remplacer ce livre par un autre qui fût l'expression d'une science plus complète, et par une plus grande richesse de formules, et par la perfectionnement des méthodes. Cette révolution était due principalement aux travaux du premier de nos géomètres, de celui qui rappelle Euler par le génie de la fécondité, aussi est-ce principalement sur les nombreux mémoires de M. Cauchy que M. l'abbé Moigno, son ami et son élève, a rédigé le Cours que nous annonçons.

Cet ouvrage, fort considérable, présente donc l'état nouveau et l'état complet de la science du calcul infinitésimal en 1844. C'est à cette spécialité sans concurrence, autant qu'à son mérite intrinsèque, qu'il doit la faveur avec laquelle il a été accueilli en France, et plus encore peut-être dans les pays étrangers. Suppléant à une foule de mémoires et de pièces éparpillées qu'on ne pourrait réunir qu'avec peine, il est précieux et indispensable à quiconque veut parcourir dans toute son étendue le champ de la science mathématique; et s'il est quelque chose au-dessus de l'honneur d'avoir créé ce beau monument, ce sont les titres du savant auteur à la reconnaissance de tous ceux en faveur desquels il a exécuté un aussi vaste travail

ESPAGNE.

Arrangement entre l'Espagne et le Maroc.—Les feuilles de Madrid du 21 s'expriment ainsi sur ce sujet :

« Non-seulement l'Empereur a satisfait à nos très justes plaintes, mais il s'est même engagé à indemniser l'Espagne des frais de la guerre. Voici la correspondance de Ceuta en date du 13 août :

« Nous avons heureusement des renseignements qui confirment les bruits de paix en circulation. Ces renseignements, dont l'authenticité n'est pas douteuse, sont de la plus haute importance.

« A la date d'hier, notre vice-consul à Tetuan adresse, par le camp de Maroc, une communication au gouvernement de Ceuta. Il y manifeste que les autorités locales ont reçu de l'Empereur des ordres très recens (*muy recientos*) pour protéger les sujets de toutes les nations avec qui des négociations étaient engagées, il a signé la paix et il a accédé à leurs réclamations, à l'exception de la France (*exceptuando la Francia*). En conséquence de quoi le vice-consul engage le commandant-général de Ceuta à permettre le trafic de cette place avec Tetuan. Le commandant s'est empressé de souscrire à ce vœu, et il a fait partir pour Tetuan une petite embarcation avec des dépêches. Nous ne pouvions pas nous promettre des résultats plus avantageux des négociations entamées avec Maroc; grâce à cet arrangement, notre pavillon est respecté et l'honneur national est sauf.

« La domination espagnole est étendue sur la côte d'Asiique; nos finances sont indemnisées des frais de la guerre, et toutes nos places sur le littoral seront mises en état de bonne défense.

— On écrit de Cadix, le 17 août :

« Il paraît hors de doute que l'empereur de Maroc a signé la paix avec les nations européennes avec qui il était en relation; à l'exception de la France et d'après la dépêche du vice-consul d'Espagne à Tetuan, adressée le 18

au commandant-général de Ceuta, les autorités de Tétuan ont reçu l'ordre d'entretenir de toutes sortes d'égards les sujets de ces nations.

«L'écrit vous a, en donnant cette nouvelle, invité les négocians à continuer d'envoyer des viandes; il leur donne l'assurance qu'ils peuvent reprendre les affaires sans inquiétude, comme précédemment, c'est à dire comme à l'époque où notre bonne intelligence avec le Maroc n'avait pas été altérée.

«On traite au sujet des indemnités pour les préjudices que nous ont causés les Marocains. On dit que trois lieues de territoire nous sont cédées du côté de Ceuta. Je ne l'assure pas cependant.»

—On lit dans le *Heraldo*:

Diverses lettres que nous avons reçues de Cadix, d'Algésiras, de Tarifa, et d'autres points de l'Andalousie, où, à cause des événements du Maroc, se trouvent réunies des forces considérables de notre armée, nous annoncent que les révolutionnaires font jouer tous les ressorts possibles pour effectuer une révolte militaire, heureusement impossible. Nous avons sous les yeux les proclamations et les circulaires incendiaires qui, depuis Madrid jusqu'à Gibraltar, ont été remises à un grand nombre de sergents et d'officiers de divers régiments, ainsi qu'à des particuliers, et dans lesquelles on dresse une espèce de programme de la nouvelle rébellion. Les conspirateurs veulent: 1°. rétablir la Constitution de 1812; 2°. nommer un gouvernement responsable au nom de la Reine, et limiter les pouvoirs du Trône relativement à la disposition des fonds publics, aux commandements de la force armée et à la distribution des premiers emplois; 3°. répartir toutes les terres faisant partie des biens nationaux, aux ouvriers et aux militaires, sous la rétribution, durant quelques années, de 3 p. 100 par an sur la valeur des propriétés. Pour obtenir ce résultat, il serait établi une grande junta centrale, qui garderait le pouvoir jusqu'à ce que la révolution fût consolidée. Quelques insensés que paraissent ces plans, il n'en est pas moins vrai qu'une grande partie des révolutionnaires poursuivent leur réalisation à tout prix, et n'épargnent aucun moyen pour allumer sur un point quelconque le feu de la révolte. Il y a, pour ce parti, un intérêt immense et vital à empêcher la réunion des Cortès, qui doivent consolider en Espagne le trône constitutionnel.

«L'autorité redouble de précaution depuis quelques jours. On travaillait sans relâche à provoquer une émeute ces jours-ci, anniversaire de la fatale quinzaine qui précéda le mouvement du 1er septembre, et que la population de Madrid n'a pas oublié. Les désordres de Lavapiés ont été fomentés dans ce but par des mains cachées; de l'argent a été distribué à divers soldats et officiers de la garnison. Heureusement l'autorité veille; de fortes patrouilles parcourent les rues de Madrid, et les pas des conspirateurs sont suivis.»

SUÈDE.

—Le Roi et la Reine reçurent hier les quatre ordres des Etats qui avaient demandé au Roi de se faire couronner, ainsi que Sa Majesté la Reine, durant le cours de la Diète actuelle. Sa Majesté a promis de faire ce que désiraient les Etats. On croit que cette solennité aura lieu le 18 ou le 20 de septembre.

RUSSIE.

—En annonçant l'ancre de la flotte russe de la Baltique sur la rade d'Elzenaur, nous avons ajouté que l'on disait à Copenhague que ces forces navales devaient hiverner à ce mouillage. Des bruits de diverse nature courent dans la ville à ce sujet. On cherchait le motif de cette infraction à l'usage ordinaire, qui est de faire hiverner les vaisseaux russes à Cronstadt, où ils sont désarmés jusqu'au retour de la belle saison, et l'on s'accordait à l'expliquer par le désir d'avoir ces forces disponibles dès les premiers jours du printemps prochain. A Cronstadt, en effet, les vaisseaux, emprisonnés dans les glaces, n'en peuvent sortir qu'au dégel, pour subir des réparations qui retardent encore leur départ. A Elzenaur, où la mer est toujours libre, ils sortiront armés et à flot, constamment prêts à appareiller au premier ordre.

Cette précaution de la Russie, de tenir sous sa main, et disponibles à toute occasion, neuf vaisseaux et cinq frégates, n'est pas sans importance dans les circonstances politiques du jour.

—Les nouvelles du Caucase reçues à Saint-Petersbourg commencent à préoccuper l'Empereur. On regarde comme certain que les dernières pertes des Russes s'élevaient à dix mille hommes; deux forteresses, plusieurs petits forts, un certain nombre de canons sont tombés entre les mains de l'ennemi, qui s'est aussi emparé de plusieurs positions importantes. On ajoute que quelques tribus neutres, au-delà de la ligne, auraient tout-à-coup pris parti pour les montagnards. On parle encore des succès plus récents obtenus par ces derniers. Il régnait beaucoup de mouvement dans les bureaux du ministère de la guerre. On croit que l'Empereur se rendra dans les Caucases pour passer une revue de l'armée.

PRUSSE.

—La *Gazette universelle de Berlin* publie l'adresse suivante du roi à son peuple:

«Je ne puis quitter le sol de la patrie, même pour un temps très court, sans exprimer publiquement, au nom de la reine comme au mien, la reconnaissance profondément sentie dont nos cœurs sont pénétrés. Elle est née des innombrables témoignages d'amour qui nous ont été donnés verbalement et par écrit, à l'occasion de l'attentat du 26 juillet; de cet amour qui, au moment même du crime, éclatait en acclamations, alors que la main du Tout-

Puissant faisait tomber l'arme meurtrière dirigée contre ma poitrine. Les yeux levés vers mon divin Sauveur, je me remets avec un courage nouveau à mon œuvre quotidienne, qui consiste à parfaire ce qui est commencé, à achever ce qui est préparé, à combattre le mal avec la certitude de le vaincre, et à être, pour mon peuple, tout ce que m'impose ma haute vocation et ce qui peut me mériter les affections de mon peuple.

(Signé)

FRÉDÉRICK GUILLAUME.

Edmannsdorf, 5 août 1844.

—Le roi et la reine de Prusse sont arrivés à Ischl, où ils ont été reçus aux joyeuses acclamations de tout un peuple, empressé de témoigner à LL. MM. la joie que lui inspirait une conservation quasi-miraculeuse. Le 11, le Roi se proposait de se remettre en route pour Vienne, en compagnie du prince de Metternich. Le roi avait trouvé, à Ischl, la duchesse douairière.

ITALIE.

—La catastrophe dont la ville de Palestrine est menacée semble s'approcher d'avantage chaque jour. Les secousses de tremblement de terre, qui, depuis six semaines, s'y font ressentir, et qui ont lézardé presque tous les édifices de la ville, se succèdent de plus en plus rapidement, tandis que les flammes qui s'éteignent presque aussitôt s'échappent de la terre, et présagent une éruption volcanique. Déjà la ville est abandonnée de ses habitants, qui craignent, non sans raison, de s'abîmer avec elle. L'antique Préneste trouverait alors son tombeau dans le cratère d'un autre Vésuve.

MAROC.

—On lit dans la *Patrie*:

«Une lettre de Tarifa du 15, publiée par un journal de Madrid, annonce comme un fait positif l'arrivée d'un des fils de l'Empereur à Tanger, où il faisait réparer avec la plus grande activité les fortifications détruites par l'escadre française. Le consul anglais, M. Drummond-Hay, était rentré à Tanger avec la corvette danoise l'*Hécia*. Les juifs de cette ville qui s'étaient réfugiés à Gibraltar, revenaient aussi dans leurs foyers et reprenaient leurs affaires. Les journaux espagnols ne nous apportent d'ailleurs aucune nouvelle aussi récente que celles qui sont contenues dans la dépêche télégraphique.

«La frégate espagnole *Christina* était seule à Tanger à l'époque des dernières nouvelles, et le navire anglais l'*Albion* côtoyait le littoral marocain.»

GRÈCE.

Athènes, le 20.—M. Maurocordato et ses collègues ont donné leur démission. Elle a été acceptée. Le roi a chargé M. Coletti de former un ministère.

Les élections d'Athènes ont été suspendues pour quelques jours. La ville est parfaitement tranquille.

LEGENDE SABLaise (1).

N'allez point à la pêche le jour des Morts.

C'est un jour saint qu'il faut passer à prier pour ceux qui nous ont précédé là-bas et gisent sous l'herbe du cimetière. La voix d'un trépassé n'est-elle jamais venue, durant votre sommeil, vous appeler et vous dire: «Songez aux âmes du purgatoire?» Et, si vous l'avez oublié, n'avez-vous pas senti vos pieds tirés hors du lit et votre poitrine pressée par des doigts osseux, ou vu se glisser sur les murs blancs de grandes ombres noires, et entendu comme un sabbat de damnés sur le plancher de votre chambre? Restez donc à terre et priez pour obéir à Dieu: car lui-même a dit: «N'allez point à la pêche le jour des Morts.»

Tu connais ce commandement, vieux Jacques; cent fois il a retenti à ton oreille; tu sais qu'il est respecté par tous les marins du port, et tu te disposes à l'enfreindre. Prends garde que le ciel ne t'en punisse.

Mais lui n'avait guère souci de tout cela. C'eût été bon autrefois, quand il était jeune, qu'il tremblait rien que d'ouïr parler de sa grand'tante et des lutins qui, pendant la veillée, allaient grimacer aux vitraux. Depuis ce temps, il s'est bien aguerri à la peur. Il a parcouru les mers d'un pôle à l'autre, est sauté le premier à l'abordage d'un vaisseau de 74, et maintenant il arrive d'Amérique où il tuait et rançonnait les Espagnols, en compagnie de Jean David l'Olonais, ce fameux chef de Filibustiers, qui a eu pour tombeau l'estomac des Caraïbes. Il faisait beau l'écouter lorsqu'il contait des histoires du Capo Tormenso, des Patagons géans et des insulaires antropophages. Mais, si l'on riait à ses récits, il agitait ses sourcils grisonnants, et, par un visage sévère, ramenait au sérieux l'incrédule auditeur.

Et vous pensez qu'il n'ira pas à la mer, parce que c'est aujourd'hui la fête des Trépassés! Vraiment ce serait une folie que sa chalupe restât amarrée, tandis que le ciel est tendu d'azur et que la mer caressante semble appeler le pêcheur. Oh! comme ce soir, l'on sera jaloux de lui! Comme il se moquera des superstitieux, en comptant l'argent de sa journée! Comme il boira à leur santé, alors

(1) Cette légende est très-commune aux Sables d'Olonne. Maintenant encore les pêcheurs ne vont pas à la pêche le 2 novembre.

qu'eux, sondant leur poche sans y trouver un denier, passeront, tête baissée, devant l'enseigne du cabaret !

Sa femme tenta de le retenir ; son équipage refusa de le suivre : — N'importe ! fit-il, j'irai avec mes trois fils.

Son bras vigoureux eut bientôt dressé les mâts de sa chaloupe et hissé les voiles qu'arrondit le souffle du nord, et voici que la barque s'ébranle, se roule, s'agite et s'élançe. Regardez-la cingler. Quelle grâce et quelle magie dans son allure ! L'onde phosphorescente rejaillit devant elle en paillettes d'or, et sa quille, en fuyant, trace un rapide sillon. Quelle vitesse en sa marche ! elle voguait, elle voguait. En rade déjà. A la mer les filets.

Puis, voici qu'autour de la carène, Jacques entend un bruit pareil à celui de plusieurs robes qui se froissent ou de drapeaux qui tourbillonnent au vent. A l'avant, à l'arrière, à tribord, à babord, partout, des myriades de poissons se mêlent, se croissent, sautillent, se jouent. Au lever du jour, la mer laissa voir à sa surface une foule de raies au vaste contour, de rougets au corps de rubis, de turbots plus gros que celui de Domitien, de merlus, de dorades, dont les écailles brillaient au soleil, lorsqu'ils humaient l'air au dessus des flots. Tous ils suivaient obstinément la chaloupe et s'attachaient à son essor comme par l'effet d'un magnétisme attractif.

Les enfans de Jacques tressaillirent et se crurent en proie à une hallucination. Pour lui, ivre de joie, il ne soupçonnait rien de surnaturel. Dieu lui inspirait à dessein une aveugle confiance. Fier d'avoir surmonté les remontrances craintives, il ne pensa qu'à la pêche abondante qui lui était promise, aux regrets de son équipage, au contentement de son épouse et à la confusion de ses ennuyeux sermonneurs.

C'est un instant de bien vive sensation pour le pêcheur que celui où il retire ses filets ; de peine, s'il les sent légers, et si, à mesure qu'il les découvre, ils ne paraissent diaprés que par l'eau qui les tapisse passagère ; de plaisir, s'ils pèsent à la main qui les soulève et se festonnent d'être écaillés qui se débattent, impuissans dans leur prison de lin.

Comprenez donc quelle fut l'ivresse de Jacques, en sentant, au poids de ses filets, que ses enfans et lui avaient peine à les remonter. La pêche des fils de Zébédée ne devait point égaler celle qu'il allait faire, et il craignit presque que sa chaloupe se refusât à la contenir ; car il entrevoyait dans les rets une masse inouïe de poissons.

Avides de les saisir, les quatre pêcheurs réunirent toutes leurs forces. Ils déroulent les premières mailles, les secondes, d'autres après... Rien ne paraît. Ils redoublent leurs efforts et continuent leur travail... Rien encore. Déjà les mailles touchent à leur terme.... Rien toujours. Enfin, voilà le fonds où le poisson se réfugie ; là, du moins, ils pourront s'en emparer sans qu'il s'échappe ; là, se trouve tout ce qui doit couronner leurs efforts ! d'innombrables poissons, sans doute ? Non... mais une tête de mort !

A cette vue, tous leurs bras tombèrent pendans ; et, pour la première fois, le flibustier fut saisi d'une indicible frayeur. Ils se demandèrent s'il devait retourner dans le port, et comment il affronterait le ris moqueur de ceux dont il avait méprisé les paroles. Dieu, qui voulait qu'il vécût comme exemple de punition, ne permit pas qu'il périt sous l'impression de son effroi : il ne déchaîna point la tempête pour l'engloutir, et lui permit de regagner la terre.

Lorsque la chaloupe du vieux Jacques vint toucher au rivage, et que ses camarades s'informèrent du résultat de sa pêche, il sembla ne pas les comprendre, et longtems, sans leur répondre, il les fixa avec un étrange regard. Puis, rompant le silence, il leur cria d'une voix stridente : " N'allez pas à la pêche le jour des Morts."

Jacques le flibustier était fou.

C. BETHUYS (des Sables-d'Olonne).

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.

S'adresser à l'Evêché.

TOUTES personnes qui doivent à feu M. J. Z. CARON vicaire-général, curé de St. Clément et celles qui ont quelque balance à faire sont priées de se présenter tous les MERCREDI et JEUDI prochain et suivans de chaque semaine à l'exécuteur du testament J. O. ARCHAMBAULT à St. Thérèse, ou chez M. Ls. HAINAULT, N. P.

TOUTES PERSONNES qui doivent à la succession de feu MESSIRE J. E. MORISSET, en son vivant, curé de St. Jean l'Evangéliste, et ceux qui ont des RECLAMATIONS à faire, sont priées de se présenter sans délai à St. Jean l'Evangéliste en l'étude de P. P. DEMARAY notaire, qui est chargé de régler les affaires de la succession.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.
CHAPELEAU & LAMOTHE,
Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et C^o.

A VENDRE
A CE BUREAU
CANTIQUE POUR LA TEMPÉRANCE.
New-York, 15 juillet 1844.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE,
DEDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE
PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.
LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

N. B.— Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ceux qui sont au fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

AGENCE A NEW-YORK,
Pour Ornaments et Objets d'Église,

AUSSI
Pour marchandises de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Soussigné (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricans de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A. M. J. C. ROBILLARD, } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.
NEW-YORK. }

"Nous sommes certains que les MM. du Clergé des États-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier le ordres. Ils auront d'abord la facilité de

CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS

et même à faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le soussigné vient de recevoir des principaux fabricants, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Chapes ; Draps d'or et d'argent ; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés ; aussi les échantillons de plus de 300 différents genres de Glands, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricants et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientèle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tout fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoirs, Ciboirs et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au soussigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 8s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, P^{RE}.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, P^{RE}.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.